

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL

CLÔTURE DU PRÉAVIS N° 27BIS/ 2021-2026 « PROLONGATION DU DROIT DISTINCT ET PERMANENT DE SUPERFICIE EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION DE ROLLE POUR LA PARCELLE N°759 »

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En date du 14.05.2024, votre Conseil a autorisé la Municipalité à prolonger l'actuel droit distinct et permanent de superficie (DDP) accordé à la Société Coopérative d'Habitation de Rolle (SCHR), grevant ainsi le bien-fonds N° 759 d'une nouvelle servitude de superficie pour le maintien, l'entretien et la rénovation du bâtiment comprenant des logements et des locaux d'utilité publique, ainsi qu'à signer tous les actes relatifs à cette affaire selon les conditions amendées par le Conseil.

Le DDP a été signé le 24.09.2024 devant notaire, et la SCHR a annoncé à la Municipalité que les travaux de rénovation de l'immeuble concerné à l'Av. Général-Guisan 58-60 à Rolle ont bien pu commencer début novembre.

FINANCEMENT

Les frais notariés et tous ceux qui en découlent sont pris en charge par la SCHR.

CONCLUSION

La Municipalité considère le préavis n° 27bis/2021-2026 comme clos.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre bonne note de cette communication.

Rolle, le 25 novembre 2024

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

Communication présentée à la séance du Conseil communal du 10.12.2024

